



Tribune libre Grégoire Schöller Un service civique pour remobiliser la jeunesse européenne



DANS SON DISCOURS D'INVESTITURE, le Président Juncker déclarait aux eurodéputés vouloir « affecter sensiblement plus de ressources à des projets susceptibles d'aider les jeunes à retrouver des emplois décents ». Deux jours plus tard, les nouveaux élus de Strasbourg ont engagé une politisation du débat avec le vote d'une résolution très critique. Approuvée par 502 voix pour, 112 voix contre, et 22 abstentions, cette résolution remet en cause l'efficacité de la Commission dans la mise en place de la Garantie jeunesse. L'institution est jugée trop passive, opaque, et incapable de communiquer autour de ce projet dorénavant prioritaire dans l'agenda européen. Dans sa résolution, le Parlement insiste sur la mise en place concrète de cette Garantie jeunesse et en vient même à dénoncer les Etats membres « qui ne réalisent aucun progrès en la matière. »

Certes, la proposition de décision du Conseil relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des Etats membres a abouti à une garantie pour la jeunesse, mais les succès de l'application de cette mesure se font toujours attendre. Le chômage des jeunes en Europe ne cesse de progresser et s'établit en 2014 à 23%, soit 5 340 000 jeunes sans emploi, dont 3 426 000 dans la zone euro.

La bonne nouvelle, c'est que nos

eurodéputés ne se cantonnent pas à un rôle protestataire. Ils proposent. Ils soulignent notamment l'importance de « reconnaître les compétences acquises par l'éducation non formelle », et veulent « soutenir la mise en œuvre des stratégies de formation tout au long de la vie. »

Exporter une création française.

Le succès d'expériences nationales doit servir d'exemple. En France, un programme reconnu par l'Etat en 2010, le « service civique », connaît de nombreuses réussites. Il permet de diminuer la part des non actifs de 46% parmi ses 30 000 participants annuels. En échange de leur dévouement volontaire de six à douze mois, les autorités publiques leur attribuent une attestation officielle. Sans conditions de diplôme, ouvert à tous, le service civique s'insère dans une logique d'éducation non formelle, justement recommandée par les eurodéputés.

Aujourd'hui, Unis-Cité, l'association pionnière du service civique en France, souhaite s'appuyer sur cette dynamique insufflée par le Parlement européen pour étendre le service aux autres pays européens. A la demande de partenaires grecs issus de la société civile et du monde politique, Marie Trellu-Kane, fondatrice d'Unis-Cité, s'apprête à lancer en Grèce le premier prototype de service civique pour 40 jeunes. Le projet est visionnaire. Il réinvente complètement et jette dans une autre dimension le champ des solidarités européennes en place depuis la crise de 2008. Les soutiens commencent à affluer. Nikos Alliagas n'a pas manqué de souligner l'importance de la démarche. Et apparemment, il ne sera pas le dernier à soutenir ce projet... A y regarder de près, il y a bien des raisons d'être optimiste. Il faut espérer que la Commission européenne et les gouvernements européens, en l'occurrence l'équipe dirigée par le Premier Ministre grec Samaras, sauront accompagner ce genre d'initiative.

Grégoire Schöller est fondateur de la plateforme de crowdfunding NextBankers.
<http://www.service-civique.gouv.fr/sites/default/files/enquete-tns.pdf>
Projet en cours de financement sur NextBankers :
<https://nextbankers.com/projects/developper-le-service-civique-en-grece/>

